Le Chesnay, Novembre 2011

**Objet : Accord de confidentialité société Ocean Krill**

Monsieur,

Au cours de nos entretiens concernant la Société Ocean Krill, nous serons amenés à vous communiquer un certain nombre d’informations à caractère confidentiel sur cette Société.

Nous souhaitons que vous vous engagiez, pour vous-même, et toute personne de votre entourage  
à laquelle vous parleriez de votre projet concernant cette Société à :

1° - n’utiliser ces informations qu’avec l'accord préalable de **JSC Consultants**,

2° - ne communiquer ces mêmes informations à des tiers qu’avec l’accord préalable de  
**JSC Consultants**,

3° - nous retourner, si nous vous en faisons la demande, tous les documents qui vous auront été communiqués ainsi que toutes les copies que vous auriez pu en faire, à la fin de notre relation sur le sujet,

4° - ne pas approcher, d’actionnaire, de client, de fournisseur, de commettant ou de membre du personnel de la Société Ocean Krill sans l’accord préalable de **JSC Consultants**,

5° - à ne faire mention à quiconque sans l’accord de **JSC Consultants** de la teneur et des raisons de nos entretiens,

Ces engagements s'entendent pour une durée couvrant celle de nos discussions, augmentée d'une période de 2 ans après que ces discussions aient pris fin.

En preuve de vos engagements, pouvez-vous apposer votre signature et la mention "lu et approuvé" sur le présent document et nous en retourner un exemplaire.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous prions d’agréer,  
Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

Signataire : P/o Jean Saint-Cricq

Gérant

Signature :

Le,